

Appel de projets Organisation et gestion d'événements

Magog, le 18 février 2019 – La Ville de Magog souhaite confier l'organisation et la gestion des événements de la fête nationale du Québec ainsi que de la fête du Canada sur son territoire. Elle lance un appel de projets auprès des organismes à but non lucratif ou des firmes spécialisées ayant une expertise en organisation d'événements. L'entente sera de deux ans, pour 2019 et 2020, avec possibilité de renouvellement pour deux années supplémentaires.

Un soutien financier et technique (prêt ou location de matériel et transport) sera disponible pour chacun des événements et variera en fonction de l'ampleur de ces derniers.

À noter que le proposant peut soumissionner pour l'un ou les deux événements faisant partie de l'appel de projets.

Critères généraux

Le proposant qui souhaite soumettre un ou des projets doit répondre aux critères généraux suivants :

- Respecter la conformité des interventions face aux lois, normes, règlements municipaux et principes en vigueur pour assurer la sécurité des visiteurs et des lieux;
- Veiller à la cohabitation entre les événements ponctuels et les activités quotidiennes, à la sécurité des participants, à la qualité de vie des citoyens ainsi qu'au respect et à la préservation de l'environnement.

Le proposant doit également répondre à certaines exigences spécifiques qui se trouvent dans le document d'appel de projets sur le site Internet de la Ville de Magog.



Critères d'évaluation

Les projets soumis seront évalués selon les critères suivants :

- Expérience et pertinence du proposant;
- Expérience de l'équipe proposée;
- Mobilisation du milieu (partenariat avec les organismes locaux);
- Originalité, qualité et diversité de l'offre proposée;
- Proposant local (priorisé);
- Philosophie compatible avec les valeurs organisationnelles de la Ville (approche client, créativité et innovation, efficacité, esprit d'équipe et de collaboration, respect ainsi que de plaisir, bien-être et qualité de vie au travail).

Échéance

Tout proposant répondant aux critères d'admissibilité et qui souhaite déposer un projet doit remplir le formulaire au ville.magog.qc.ca/appels-projets et y joindre les documents demandés.

Les projets doivent être déposés au plus tard le vendredi **8 mars 2019**.

- 30 -

Source et information :

Direction des communications et des technologies de l'information
Ville de Magog
819 843-3333, poste 367

